



**CONFORMITE & EFFICACITE DU PROCESSUS D'INSCRIPTION**

**« Baromètre de l'enregistrement des joueurs sur les sites agréés en France »**

[www.LegiGame.com](http://www.LegiGame.com)

## QU'EST-CE QUE LE BAROMETRE LEGIGAME ?

L'ouverture du marché des jeux de hasard et d'argent sur Internet s'est effectuée en Juin 2010, avec un ensemble de contraintes réglementaires visant à interdire le jeu aux mineurs et à lutter contre l'addiction, la fraude et le blanchiment d'argent.

Le baromètre LegiGame mesure non seulement le respect de ces contraintes réglementaires lors de l'inscription du joueur mais également l'efficacité des échanges que le joueur a avec l'opérateur dans cette phase d'inscription.

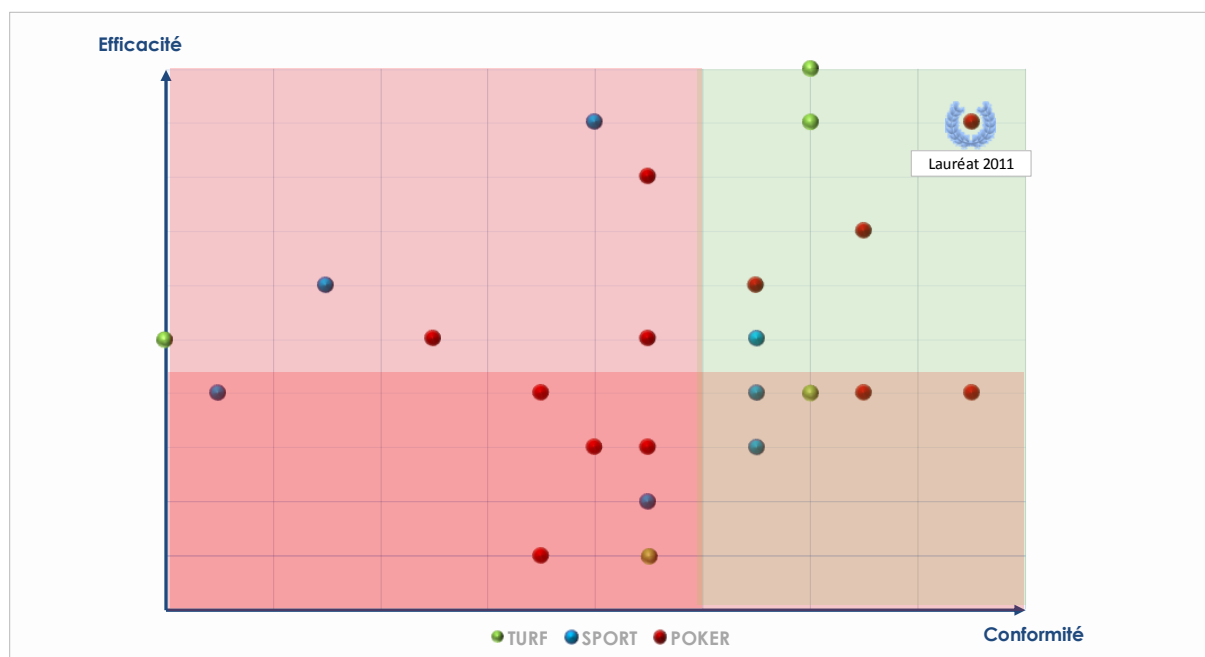
Tous les opérateurs agréés ont été testés de manière identique en inscrivant 7 joueurs différents sur les sites de jeu:

1. Joueur interdit de jeu ;
2. Joueur mineur ;
3. Joueur qui envoie des pièces justificatives correctes ;
4. Joueur qui n'envoie aucune pièce justificative ;
5. Joueur qui fait une erreur dans sa date de naissance à l'inscription ;
6. Joueur qui fait une faute d'orthographe dans son nom à l'inscription ;
7. Joueur qui s'inscrit avec le RIB de quelqu'un d'autre.

Les tests de cette deuxième édition ont été opérés entre avril et mai 2011.

## BAROMETRE LEGIGAME – JUIN 2011

Le baromètre LegiGame est conçu selon deux axes : conformité (respect des exigences réglementaires) et efficacité (qualité et rapidité des échanges avec le joueur, depuis la page d'inscription jusqu'à la validation du compte définitif).



Le site de poker en ligne de **WINAMAX** est le Lauréat du baromètre LegiGame 2011 !

Ci-dessous un tableau de synthèse qui comptabilise le nombre de sites de jeux non-conformes par test :

	Non Conforme
Inscription interdit de jeux	2
Inscription d'un mineur	3
Désactivation du compte	11
Erreur Date de Naissance	8
Erreur de NOM	9
Erreur de RIB	6

Sur rendez-vous, LegiGame communique aux opérateurs de jeux en ligne qui le souhaitent leur positionnement sur le baromètre.

## QUE PEUT-ON CONCLURE DU BAROMETRE LEGIGAME ?

Par rapport à la première édition, on peut constater que la conformité s'est dégradée et que les écarts se sont creusés entre les opérateurs. Seulement la moitié d'entre eux ne présente pas de non-conformité importante pouvant mettre en péril le suivi et la prévention qui sont opérés sur la base d'un état civil correct et d'informations vérifiées.

La disparité est similaire quel que soit le type de pari concerné. Que les opérateurs soient principalement axés sur le pari sportif, le pari hippique ou le poker, cela influe peu sur l'expérience client et le respect de la réglementation pour le passage du compte provisoire au compte définitif.

Le lauréat de cette édition de juin 2011 est WINAMAX, qui s'est détaché tant par le respect strict de la réglementation que par la précision et la qualité des échanges avec les joueurs en phase d'inscription.

Les opérateurs les mieux classés dans le baromètre LegiGame présentent les caractéristiques suivantes :

- L'ergonomie de leur formulaire d'inscription a été travaillée, avec un minimum de pages et de champs à remplir, des contrôles de saisie (RIB) et des éléments didactiques sur la réglementation,
- Les canaux d'envoi des pièces justificatives sont nombreux, faciles à trouver et faciles à mettre en œuvre,
- Le traitement des pièces est rapide et détecte effectivement le moindre écart avec la saisie initiale,
- La communication de l'avancée du dossier est juste, précise et rapide,
- Les relances utilisent différents canaux de communication, sans excès, et comprennent des alertes avant ou au moment de la désactivation du compte.

Cette phase d'inscription puis de conversion en compte définitif peut être industrialisée. On observe d'ailleurs que la taille de l'opérateur n'est pas un élément déterminant de la position dans le baromètre LegiGame. Tous peuvent donc encore progresser pour la prochaine édition, et améliorer tant la conformité que l'expérience client de leurs nouveaux joueurs.

## **RAPPEL DES EXIGENCES REGLEMENTAIRES RELATIVES AU PROCESSUS D'INSCRIPTION DES JOUEURS**

Lorsqu'un joueur sollicite l'ouverture d'un compte joueur auprès d'un opérateur agréé, il doit sur le site .fr:

- Communiquer son nom, prénoms, date et lieu de naissance, l'adresse postale de son domicile et les références de son compte de paiement sur lequel seront reversés ses gains
- Certifier qu'il a pris connaissance du règlement de l'offre de jeux et l'accepter
- Accepter s'il le souhaite que ses données personnelles fassent l'objet d'utilisations commerciales

Un compte provisoire est alors ouvert et le joueur accepte les conditions de fonctionnement, notamment le fait qu'aucun versement d'argent par l'opérateur ne peut être fait sur le compte provisoire d'un joueur.

Un joueur qui vient d'ouvrir un compte joueur doit communiquer dans un délai maximum de 30 jours à compter de l'ouverture de compte la copie d'une pièce d'identité en cours de validité et un relevé d'identité bancaire. L'opérateur de jeux doit alors vérifier la concordance exacte de l'ensemble de ces informations et fermer immédiatement le compte du joueur si l'une de ces informations est erronée.

Lorsque les informations concordent, il communique par courrier postal au joueur un code secret (appelé code d'activation). Seule la saisie du code d'activation par le joueur permet de mettre fin au statut provisoire du compte et de le valider en compte définitif.

## QUI SOMMES-NOUS ?

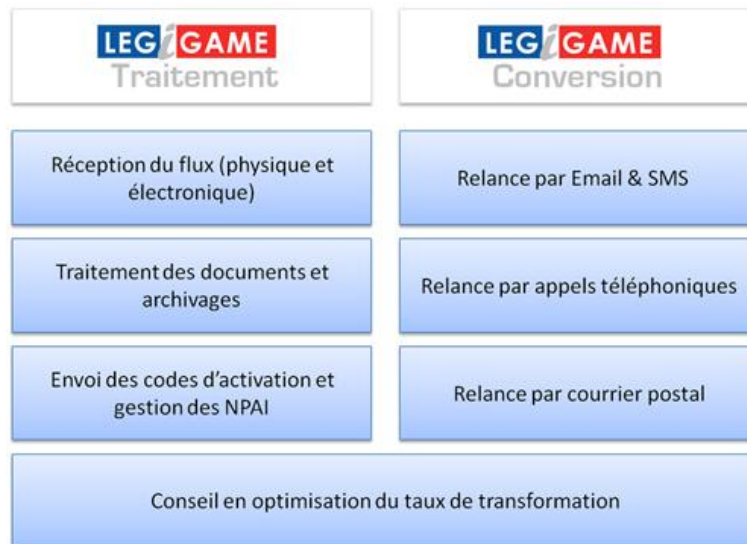
### LegiGame est un facilitateur de l'acquisition de joueurs

LegiGame est une marque commerciale lancée par Green Point à l'occasion de l'ouverture du marché des jeux en ligne. Green Point est un prestataire de services de dématérialisation et de traitement de données, ainsi que d'envoi de communications sortantes.

### Une offre spécifique au marché français des jeux en ligne

Le service LegiGame BPO prend en charge toutes les fonctionnalités de transformation des comptes provisoires en comptes définitifs.

Le service BPO a été conçu pour être entièrement modulaire, chaque brique le composant pouvant être activée indépendamment les unes des autres.



Les offres LegiGame ont été souscrites par une quinzaine d'opérateurs agréés ou en cours d'agrément.

## CONTACTEZ-NOUS POUR PLUS D'INFORMATIONS !



**Hervé de Kermadec**  
Resp. Développement LegiGame  
Tél : + 33 (0)1 76 21 06 09  
Email : [hdk@legigame.com](mailto:hdk@legigame.com)